

**Tarifs CS Tracteurs et Machines Agricoles
Année scolaire 2022/2023**

Formation par apprentissage

- Statut demi-pensionnaire : 240 € / trimestre, soit 720 € / an
- Statut pensionnaire : 488 € / trimestre, soit 1 466 € / an

Un jeune en contrat d'apprentissage ne peut pas prétendre aux Bourses Nationales